

entre **Vousins**



**L'appel à projets
100% en ligne**

LANCEMENT
JUIN 2021

ICF HABITAT 
IMMOBILIER

DE QUOI S'AGIT IL ?

Il s'agit de vous aider à mettre en place des projets visant à améliorer la vie en collectivité dans votre résidence, créer ou renforcer le lien entre voisins et développer la solidarité entre les générations.

POUR PARTICIPER, C'EST TRÈS SIMPLE

Vous pouvez déposer vos idées de deux manières :

- soit sur la plateforme numérique via le formulaire en ligne :
<https://initiatives.icfhabitat.fr>
La création d'un compte est nécessaire pour s'identifier sur la plateforme avant la saisie de la fiche « Dépôt d'idée » (précisant le nom, le prénom, le nom de la commune et le code postal, numéro de CA, l'adresse mail et un mot de passe personnel),
- soit sur le formulaire papier (disponible dans les loges, auprès des conseillers sociaux ou bien téléchargeable sur le site Internet dédié)

Les dossiers papier sont à retourner ICF Habitat :

- par mail à :
entre-voisins@icfhabitat.fr : si vous résidez sur les territoires : Midi-Pyrénées, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire
devenonsacteurs@icfhabitat.fr : si vous résidez sur les territoires : Rhône Alpes, Bourgogne, Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc Roussillon
- ou bien directement à votre interlocuteur ICF Habitat (gestionnaires d'immeubles, gardiens ou conseillers sociaux)



Votre conseiller social pourra vous aider déposer votre idée en ligne ou à remplir le dossier avant le **3 OCTOBRE 2021**.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Cet appel à projet est ouvert à toutes les associations d'habitants et tous les habitants des résidences ICF Habitat Atlantique et Sud-Est Méditerranée. Attention, si le projet est porté par des particuliers, il doit être présenté par au moins deux locataires.

QUE DEVIENNENT LES PROJETS SÉLECTIONNÉS ?

Les projets sélectionnés bénéficieront d'une aide financière et méthodologique.

Nous vous aiderons, si vous le souhaitez, à mener à bien votre projet.

Nous pourrions vous accompagner dans toutes les étapes du projet :

- soutien pour la communication
- relations avec les partenaires (financeurs, élus locaux...)
- évaluation et développement sur le long terme.

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR PARTICIPER

1

JUSQU'AU 3 OCTOBRE 2021

Déposez votre idée sur :

<https://initiatives.icfhabitat.fr/>

La création d'un compte est nécessaire pour s'identifier sur la plate-forme avant la saisie de la fiche « Dépôt d'idée » (précisant le nom, le prénom, le nom de la commune et le code postal, le numéro de CA, l'adresse mail et un mot de passe personnel).

2

DU 4 AU 22 OCTOBRE 2021

Les idées sont analysées par les services d'ICF Habitat. La commission valide chaque projet. Les projets soumis au vote font l'objet d'une publication sur la plateforme numérique dédiée.

3

LA CAMPAGNE

Grâce à un kit de campagne, faites la promotion de votre projet auprès de vos voisins.

4

DU 4 AU 28 NOVEMBRE 2021

Tous les locataires et salariés d'ICF Habitat Atlantique et Sud-Est Méditerranée peuvent voter sans condition sur :

<https://initiatives.icfhabitat.fr/>